## STATEMENTS AND SPEECHES



## DÉCLARATIONS ET DISCOURS

90/9

Notes pour une allocution du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au Collège Humber, Campus Lakeshore sur le Canada et la Nouvelle Europe

> Toronto (Ontario) le 26 mai 1990

Dans le monde entier, on se souviendra de 1989 comme de l'année de la révolution européenne. Le mur de Berlin s'est effondré; le rideau de fer s'est déchiré; des régimes totalitaires sont tombés; et une nouvelle Europe est née.

Émerveillés, les Canadiens ont vu se précipiter en l'espace de quelques semaines des événements qu'ils n'espéraient pas voir se produire avant des décennies. Soudain, l'impossible est devenu possible et le rêve, réalité. Mais cette réalité, si elle est porteuse d'espoir, ne s'accompagne pas moins de lourdes responsabilités - pour les Européens comme pour les Canadiens.

Si 1989 a été l'année de la révolution, 1990 marque le début d'une décennie de reconstruction. L'euphorie persiste, mais il faut maintenant se mettre résolument à l'oeuvre; les événements de 1989 ont fait table rase des structures économiques et politiques répressives et surannées, mais il faut maintenant édifier de nouvelles sociétés et de nouvelles institutions. Cette tâche ne fait que commencer.

Les événements remarquables survenus en Europe centrale et en Europe de l'Est sont vécus très intensément par des millions de citoyens canadiens qui y ont leurs racines. Beaucoup d'entre eux ont encore de la famille en Europe, dans un pays d'origine dont ils parlent encore la langue. Certains ont été contraints de fuir leur patrie par ces régimes qui ont depuis été renversés. La plupart ont des parents ou des amis qui, après avoir vu leurs espoirs anéantis ou leur réputation diminuée par ceségimes, ont aujourd'hui la chance de refaire leur vie et de bâtir une société nouvelle dans le pays de leurs ancêtres.

Il existe entre les Canadiens et les habitants d'Europe centrale et d'Europe de l'Est des liens personnels très étroits, ce qui explique le désir particulier que nous avons de les aider à devenir prospères et libres, et nous place dans une position privilégiée à cet égard.

La révolution de 1989 a eu des répercussions fondamentales non seulement dans tout le continent européen mais également, sur notre continent, l'Amérique du Nord étant, du point de vue culturel et historique, un miroir de l'Europe. Il faudra donc faire montre de leadership et de créativité dans toutes les sphères de l'activité humaine, que ce soit sur les plans politique, militaire ou économique. Cela suppose, de la part du Canada, une nouvelle approche non seulement vis-à-vis de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, mais aussi vis-à-vis de l'ensemble de l'Europe.

Le 5 février, à l'Université McGill de Montréal, j'ai annoncé que nous allions revoir notre politique à l'égard de l'Europe pour définir les intérêts du Canada dans cette partie du monde et mettre en place une stratégie qui serve ces intérêts. Cet examen est maintenant terminé, et je voudrais vous faire part de certaines des réflexions qu'il a suscitées.

Je commencerai par deux observations de base. D'abord, le fait qu'Europe retienne l'intérêt du Canada ne doit pas être tenu pour acquis. Nous avons des intérêts aux quatre coins du globe et notre préoccupation passée au sujet de l'Europe ne nous autorise pas à faire des conjectures. La politique ne saurait reposer sur la nostalgie. Nos intérêts en Europe sont réels, actuels et impérieux.

Deuxièmement, le rôle du Canada ne sera pas nécessairement à la mesure de ses désirs. De nouvelles forces économiques et politiques majeures sont à l'oeuvre, et le Canada n'a qu'une influence limitée sur elles. On ne nous confiera pas un rôle en Europe du simple fait que nous avons décidé que c'était dans notre intérêt. Ce rôle, nous devons le mériter. Et cela suppose créativité, réalisme et travail acharné.

Quels sont les intérêts principaux du Canada en ce qui concerne la nouvelle Europe?

Nous voulons, entre autres, nous assurer que l'Europe ne redeviendra pas ce qu'elle a déjà été; nous voulons aussi faire en sorte que l'Europe devienne le moteur d'une évolution qui dépasse le cadre de ses frontières.

Notre intérêt premier reste la paix. Deux guerres mondiales durant ce siècle ont enseigné aux Canadiens qu'une Europe où règne la paix est une Europe en paix avec le reste du monde. La sécurité au Canada ne rime à rien sans la sécurité en Europe.

Notre prospérité économique est tributaire d'un monde stable. Lorsque cette stabilité est menacée, notre prospérité l'est aussi.

De façon plus directe, comme le commerce compte pour 30% de notre PNB, l'unification du marché en Europe de l'Ouest est d'une importance vitale pour l'emploi et la prospérité au Canada, et les vastes marchés inexplorés en Europe de l'Est pourraient, à long terme, offrir d'innombrables débouchés.

Sur le plan politique, les valeurs qui ont triomphé en Europe sont aussi les nôtres. Nous applaudissons à ce triomphe, rassurés par l'idée que les démocraties sont fondamentalement plus pacifiques que les régimes totalitaires. Travailler à affermir des démocraties durables dans cette partie du globe n'est pas simplement un devoir moral; c'est aussi un impératif de sécurité.

Enfin, les intérêts canadiens dans la nouvelle Europe sont liés non seulement à l'évolution de celle-ci mais aussi à

l'évolution de la conjoncture mondiale. Pendant des décennies, nous nous sommes souciés à un point tel de la fragilité de la paix en Europe que nous ne pouvions nous attaquer efficacement à des problèmes mondiaux qui prenaient de plus en plus d'ampleur; je fais allusion aux menaces pesant sur l'environnement de la planète, aux crises traversées en matière de développement international et d'endettement, aux méfaits du trafic international des stupéfiants et à la prolifération de la terreur et des armes de destruction massive. Un grand nombre de ces problèmes n'ont pas leur origine en Europe. Mais nous étions tellement préoccupés par l'Europe - idéologiquement et militairement - que nous avons eu tendance à ne pas accorder à ces problèmes toute l'attention qu'ils méritent. La paix régnant en Europe, nous pouvons maintenant prendre ensemble, d'urgence, les mesures qui s'imposent à l'échelle planétaire.

Ainsi donc, nous ne nous intéressons pas à l'Europe pour des raisons historiques ou par nostalgie, et encore moins par charité. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement la prospérité de l'Europe : c'est aussi la nôtre; ce n'est pas simplement la sécurité de l'Europe; c'est aussi la nôtre.

Si nos intérêts en Europe n'ont rien perdu de leur force, les moyens par lesquels nous défendons ces intérêts doivent cependant changer radicalement. Ils doivent changer de manière à refléter un nouveau cadre de sécurité en gestation, l'autorité et l'unité grandissantes de l'Europe occidentale, et les avantages et les atouts particuliers du Canada.

Le lien, par excellence, qui nous a rattachés à l'Europe a été notre contribution au sein de l'Alliance de l'Atlantique Nord. Cette contribution, qui s'est traduite par le stationnement de milliers de soldats canadiens en Allemagne, soldats qui ont risqué chaque jour leur vie pour la défense de la liberté, ne peut, en aucun sens, être égalée.

Cette contribution militaire est appelée à perdre de l'importance. Certes, nous ne le regretterons pas puisque ce déclin témoigne de l'atténuation des tensions Est-Ouest qu'on souhaitait depuis longtemps et qui résulte de la nouvelle politique étrangère soviétique, de la disparition du contrôle soviétique sur l'Europe de l'Est ainsi que des réductions, unilatérales et négociées, des forces conventionnelles et nucléaires. Nous passons enfin d'une paix partielle et artificielle à une paix globale et plus naturelle, à un climat de paix empreint de bienveillance où les capacités sont réduites au point qu'une attaque surprise n'est plus possible.

Cette évolution, cette réalité ne peut que nous réjouir. Amorcée, elle doit maintenant se poursuivre une solide structure devant être érigée pour étayer une sécurité durable au niveau

d'armements conventionnels et nucléaires le plus bas possible. Cela ne se fera ni soudainement ni facilement, mais c'est maintenant un objectif réaliste.

Il semble paradoxal que le succès même de l'OTAN exige que l'Alliance se renouvelle. Mais en fait, la chose est facile à comprendre. Une organisation dont le rôle premier a été de nous défendre contre une agression plausible doit réexaminer ce rôle dès que la menace s'estompe. Dans ces circonstances, il est tout naturel que l'OTAN assume un rôle plus politique, un rôle qui refléterait la nouvelle réalité européenne et une mission militaire en déclin.

C'est là un changement qui est pleinement appuyé par le Canada et qui répond à ses intérêts. Mais il ne suffit pas de déclarer tout simplement que l'OTAN doit se politiser davantage. L'OTAN ne deviendra une instance favorisant davantage le dialogue que si elle est utilisée à cette fin par tous ses membres, européens et nord-américains. Il ne suffit pas de la déclarer plus politique; elle doit être rendue plus politique.

L'utilité future de l'OTAN dépendra largement de la mesure dans laquelle elle adoptera une définition plus large de la sécurité qu'elle s'efforcera de mettre en pratique. À l'avenir, il s'agira, en ce domaine, de collaborer plutôt que de rivaliser. Le temps du jeu à somme nulle est révolu. Encore plus que par le passé, l'OTAN doit chercher à assurer la sécurité par le contrôle des armements avec toute l'ardeur qu'elle a mise préalablement dans ses tentatives de l'assurer par l'accroissement des armements.

L'OTAN doit, de toute urgence, revoir tous les aspects de sa stratégie nucléaire et conventionnelle. Il est peu sensé de conserver des armes nucléaires dont les seuls objectifs seraient nos nouveaux amis en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est. Il est peu sensé de conserver une stratégie militaire fondée sur un scénario d'attaque surprise sur un front qui n'existe plus et où la surprise n'est plus possible. Et il est peu sensé de garder en Europe le plus gros contingent militaire jamais affecté où que ce soit en temps de paix.

Je ne veux pas nier la nécessité permanente de prudence et de stabilité militaire en cette période de changement historique. Douze mois n'effacent pas les leçons de l'Histoire. Il existe une possibilité d'instabilité, et la capacité militaire soviétique reste importante. Par conséquent, un solide mandat militaire pour l'OTAN reste valable, et l'engagement nord-américain envers l'Europe incarné par la présence de militaires canadiens et américains sur ce continent reste essentiel alors que nous tentons d'établir la stabilité stratégique à des niveaux d'armements sensiblement moins élevés.

Mais l'OTAN ne doit en aucun cas, être considérée comme un obstacle à la paix qu'elle a si bien préservée pendant plus de 40 ans. Or, si elle n'exerce pas de leadership, elle perdra sa légitimité cruciale en Europe. Elle sera considérée non pas comme une partie de la solution, mais plutôt comme une partie du problème.

Il est important que l'OTAN s'engage encore plus activement dans le dynamique dialogue sur la sécurité qui vient d'être engagé entre l'Est et l'Ouest. Ces questions de sécurité touchent la composition de l'OTAN et les intérêts de ses membres. L'Alliance devrait se tourner vers l'extérieur pour accueillir ses anciens adversaires devenus ses nouveaux amis.

À cette fin, on pourrait envisager sans tarder d'inviter le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique à rencontrer régulièrement les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN. Il pourrait de même être utile d'établir un dialogue direct et constant entre l'Alliance occidentale et l'URSS.

Dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement, l'OTAN devrait accroître sa capacité et son rôle au titre des activités relatives au renforcement de la confiance et à la vérification. Des forces multinationales spécifiquement affectées à cette fin pourraient être déployées sur le terrain. L'OTAN devrait aussi envisager l'établissement d'un Centre de la vérification qui serait chargé de coordonner ces activités.

De plus, dans le contexte du réexamen de sa stratégie militaire, l'OTAN devrait abandonner une défense avancée rigide en faveur d'une approche plus souple impliquant l'emploi d'unités mobiles qui regrouperaient, si possible, des forces multinationales. La nouvelle position militaire de l'OTAN devrait viser à réduire le plus possible les niveaux des forces et à favoriser le plus possible la stabilité. Nous voulons réduire l'insécurité à l'Est.

Mais l'OTAN, sans jamais perdre sa valeur, a ses limites liées à la nature de son mandat et à sa composition. Il existe d'autres institutions dont on doit valoriser et renouveler le rôle afin qu'elles contribuent à l'élaboration d'une nouvelle Europe. Et c'est là que le Canada doit aussi concentrer ses efforts.

Il y a d'abord la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dont les membres représentent l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Union soviétique, et dont le mandat englobe aussi bien les questions politiques, économiques et questions de sécurité que les droits de la personne et les droits sociaux.

Les principes proclamés dans les accords que la Conférence a précédemment conclus ont fourni les perspectives et les critères qui ont contribué à inspirer les courageux démocrates de l'Europe de l'Est. Le rôle de la CSCE doit maintenant être élargi afin qu'elle soit l'artisan de la nouvelle Europe. En tant que complément de l'OTAN, la CSCE peut devenir un véritable instrument de coopération pour la sécurité, un instrument qui, à la fois, dissuade et rassure. De plus, la nature de la sécurité de l'Europe débordant les équilibres militaires pour englober la stabilité politique et la prospérité économique, la CSCE a un rôle central à jouer dans les domaines du respect des droits de la personne, de la coopération économique et de l'action écologique.

Jusqu'à maintenant, la CSCE a fonctionné sur une base intermittente. Le cadre institutionnel dont elle a besoin aujourd'hui pour instaurer une coopération efficace et suivie et faire règner la confiance lui fait défaut. Avant de devenir, par excellence, le centre de discussions globales dans les sphères politique, économique, humaine et en matière de sécurité, elle doit acquérir les outils indispensables à l'exécution de telles tâches.

Estimant que, pour être pleinement utile, la CSCE doti être l'objet d'une orientation politique constante donnée au plus haut niveau, et ce d'une manière régulière et suivie, le Canada propose qu'elle tienne une réunion au niveau des ministres des Affaires étrangères, et, tous les deux ans, au niveau des chefs de gouvernement. Elle pourrait ainsi servir de point de départ à un Conseil pour la coopération européenne, c'est-à-dire une tribune où s'établirait un dialogue permanent sur les questions paneuropéennes.

La CSCE devrait, en outre, mettre en place une tribune qui refléterait le caractère de plus en plus démocratique de sa composition. En conséquence, le Canada propose également la création d'une Assemblée de la CSCE où les délégations parlementaires des États membres se réuniraient régulièrement afin d'examiner des questions d'intérêt commun.

En matière de sécurité, la CSCE aura un rôle à jouer en lançant une nouvelle série de pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles. Devraient participer à ces pourparlers la totalité de ses membres, au nombre de 35, plutôt que les seuls membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

La CSCE devrait, en outre, accroître son rôle dans les domaines de la vérification et de la confiance : à cette fin, j'entrevois, par exemple, la création d'un organisme de vérification de la CSCE qui aurait pour tâche de faciliter et de

coordonner les activités de vérification et d'établissement de la confiance entreprises à l'issue des négociations sur la réduction des forces conventionnelles et les mesures de confiance et de De plus, la CSCE serait en mesure, éventuellement de jouer un rôle fort utile en matière de prévention des crises et de règlement des conflits. Cela supposerait la création d'un mécanisme au moyen duquel des groupes spéciaux seraient formés en vue de favoriser le dialogue en cas de crise concernant l'un des États participants, et, au besoin, de mener des enquêtes circonstanciées. Ce mécanisme permettrait alors de préconiser une stratégie appropriée - que ce soit une médiation, un arbitrage, voire le maintien de la paix. Si la crise se transformait en conflit, la CSCE pourrait amorcer la médiation. Ces démarches pourraient être appuyées par un Institut permanent pour le règlement pacifique des litiges, qui mettrait ses compétences au service des activités visant à prévenir les crises et à assurer le règlement des conflits.

Au-delà du domaine de la sécurité, la CSCE devrait s'inspirer des autres principes et engagements contenus dans les accords d'Helsinki, par exemple, en premier, de ceux de la Conférence de Copenhague sur la dimension humaine. Les structures fondamentales de la démocratie devraient se traduire par un engagement commun de la part des membres de la CSCE, notamment pour ce qui est du droit à des élections libres et de l'autorité de la loi. Le pluralisme devrait également être légitimé grâce au processus de la CSCE, tout comme les droits des minorités, la liberté de religion et une interdiction visant la propagande haineuse.

Sur le plan économique, il serait aussi possible pour la CSCE d'assumer un rôle primordial à l'avenir, à partir du succès considérable de la récente Conférence économique de Bonn. Il convient de ne pas dédoubler les organisations économiques qui ont déjà leur place, telles que l'OCDE, le FMI et la nouvelle Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Mais on peut, certes, envisager, grâce à la coopération et au dialogue, d'élaborer des principes communs régissant l'activité économique. Je suis persuadé qu'une tribune permanente de la CSCE instituée à cet effet, qui viendrait compléter la tâche de l'OCDE, redéfinie actuellement, mérite un examen des plus attentifs.

L'une des premières questions devant retenir l'attention à l'Est est celle de l'environnement lamentablement négligé et saccagé par les régimes renversés récemment. À cet égard, un ou plusieurs organismes, éventuellement relevant de la CSCE, pourraient être créés afin de dispenser des compétences et de servir de centres d'action et d'informations sur l'état de l'environnement en Europe ainsi que sur les efforts entrepris pour l'assainir.

En assignant un nouveau rôle à la CSCE, nous devons éviter le double emploi et la création de nouvelles bureaucraties. L'objectif visé est le progrès concret, et non les palabres interminables. La CSCE, si elle tient à jouer un rôle constructif dans la nouvelle Europe, devra donc peut-être modifier, d'une manière sélective si nécessaire, les principes d'unanimité appliqués à son processus décisionnel.

L'OTAN et la CSCE sont deux organisations complémentaires sur lesquelles se bâtira la nouvelle Europe. Mais il en existe une autre, la Communauté européenne, qui est étroitement liée à l'identité et à la prospérité futures de l'Europe.

La Communauté européenne est désormais un élément essentiel dans le concert des nations où sa place est incontestée. L'une des grandes réalisations de l'après-guerre, elle a exercé un attrait véritable sur les pays réformateurs de l'Europe de l'Est. Une Europe en train de s'unir est un facteur de prospérité et d'expansion commerciale. Une coopération accrue dans le domaine politique et, ultérieurement, celui de la sécurité garantira par ailleurs une coordination et un consensus européens qui ne peuvent aboutir qu'à un renforcement de la stabilité internationale. La Communauté européenne a été instaurée pour faire disparaître les rivalités passées au profit de l'intérêt commun; cette mission demeure pertinente pour l'avenir.

Mais, comme je l'ai fait observer en février à Montréal, un mur divisant l'Europe ne saurait être remplacé par un mur entourant l'Europe. Deux blocs impénétrables ne sauraient être remplacés par un nouveau bloc moins ouvert au dialogue et à la coopération qu'il ne l'est aujourd'hui, que ce soit en matière de politiques, de commerce ou de sécurité. La nouvelle Europe doit être une Europe ouverte, tant vis à vis de l'Ouest que de l'Est.

Le Canada suit avec un intérêt particulier l'évolution d'une Europe ouverte et unie. Il va de soi que nous ne sommes pas membres de la Communauté européenne et qu'il n'est pas en notre pouvoir de rendre les Européens sensibles à nos préoccupations. Mais nous faisons du commerce. Et nous portons un vif intérêt aux questions de politique étrangère qui, plus que jamais, sont au coeur de la coopération politique européenne.

C'est pour cette raison que le Canada propose maintenant une nouvelle phase dans l'évolution des relations politiques qu'il entretient avec la Communauté européenne. Ces relations devraient être plus constantes et plus réglementées : nous proposons à cette fin que le Premier ministre du Canada et le Président du Conseil de l'Europe se rencontrent à intervalles réguliers. À cela devraient s'ajouter, également à intervalles réguliers, des discussions en profondeur entre le ministre des Affaires extérieures du Canada et son homologue de chacune des présidences. Il devrait aussi y avoir entre fonctionnaires canadiens et experts de la CE des rencontres régulières portant sur des questions d'intérêt commun. Nous estimons en outre qu'il serait utile de nous faire mutuellement part de nos priorités au début de chaque présidence, de manière à établir l'ordre du jour de la période à venir.

Enfin, j'ai trouvé très intéressante la proposition que m'a faite le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne de l'Ouest, M. Genscher, au sujet d'une Déclaration CEE-Amérique du Nord qui viendrait confirmer les principes que nous partageons et notre intérêt commun à l'égard d'une attitude ouverte de l'Europe et d'une plus grande coopération. Une réaffirmation générale de la relation transatlantique serait certainement utile.

Dans le domaine du commerce, le défi est de taille. Le gouvernement a déjà fait connaître la stratégie qu'il a élaborée pour aider l'industrie canadienne à tirer parti des possibilités offertes par le Marché européen unique de 1992 à toutes les nations commerçantes et à faire face à ses exigences. Cependant, je crois aussi qu'il y aurait peut-être lieu, à la conclusion de l'Uruguay Round des négociations commerciales, d'examiner l'opportunité d'une entente officielle de libéralisation du commerce entre le Canada et la CEE, entente qui pourrait s'étendre aux États-Unis ou même à d'autres membres de l'OCDE.

J'aborderai maintenant, brièvement, un dossier qui est au centre de l'évolution de l'Europe : l'unification de l'Allemagne. La mesure dans laquelle cette union historique se fera sans heurt et sans amertume déterminera le cours des relations européennes.

Nous avons à maintes reprises exprimé en termes clairs notre appui sans réserve à l'égard d'une Allemagne libre, unifiée et souveraine -- au sein de l'OTAN et de la CE --, une Allemagne qui sera un puissant facteur de stabilité, d'unité et de prospérité au coeur de l'Europe.

Les pourparlers -- en cours, ceux des «2 plus 4», amorcés à Ottawa lors de la Conférence Ciels ouverts, intéressent les aspects extérieurs de la réunification de l'Allemagne. Ils doivent être couronnés de succès.

D'importantes et délicates questions devront être résolues lors de ces pourparlers et d'autres rencontres, au sein de l'OTAN, de la CE, lors des pourparlers de Vienne, de rencontres entre une Allemagne unifiée et ses voisins : avenir de l'Allemagne dans l'Alliance, importance numérique et statut des forces armées stationnées en Allemagne et des forces allemandes elles-mêmes, répercussions sur la force de dissuasion nucléaire de l'OTAN.

Deux réalités doivent nous guider dans l'étude de ces questions cruciales : le fait que l'Union soviétique a, sur le plan interne, des préoccupations de sécurité légitimes qui doivent être satisfaites; et la nécessité de veiller à ce que le peuple allemand ne cesse pas d'appuyer le rôle de son pays. Réussite et stabilité dépendront de la considération accordée à ces réalités plus qu'à toute autre.

Une nouvelle orientation pour l'OTAN, un rôle élargi pour la CSCE et des relations plus étroites avec la Communauté économique européenne : voilà, sur le plan des institutions, les piliers de notre nouvelle politique à l'égard de l'Europe. Ils constituent à nos yeux les moyens les plus efficaces de bâtir la nouvelle Europe. Ils reflètent également les objectifs du Canada -- sur les plans politique, économique et en matière de sécurité -- et sa volonté d'avoir voix au chapitre, d'assurer le maintien des liens transatlantiques et de voir ses priorités prises en compte.

Cependant, notre politique à l'égard de l'Europe est tributaire -- au même titre que l'avenir de la nouvelle Europe elle-même -- du succès des réformes en cours en Union soviétique et en Europe de l'Est. Or, il y a loin de la coupe aux lèvres, et une période de sacrifices s'annonce, à la fois inévitable et impressionnante. La route ne sera pas facile. Il y aura des retards, des reculs. Le totalitarisme disparu, les vieux nationalismes et les antagonismes qui couvaient ressurgiront. Les gouvernements et les populations de l'Est devront faire preuve de courage, d'initiative et de sagesse politique. nous, à l'Ouest, nous devrons user de patience et de prudence. Les pays de l'Est n'arriveront pas à réparer en quelques mois ou même quelques années les dommages infligés à leurs sociétés pendant quatre décennies. Comme l'a déclaré le président Havel devant le Conseil de l'Europe il y a deux semaines : «L'ancien régime nous a laissé en partage un paysage dévasté, une économie en ruine et, par-dessus tout, une conscience morale mutilée ... Nous constatons que pratiquement rien ne nous réussit et qu'il nous reste tant à apprendre. Nous devons acquérir une culture politique, apprendre à penser librement et à avoir le sens de nos responsabilités civiques.»

Vouloir instaurer la démocratie et en même temps mettre en place une économie de libre-marché -- et cela à partir de rien -- est une tâche sans précédent dans l'histoire de l'humanité. L'Ouest a tout intérêt à voir les pays de l'Est mener cette tâche à bien. C'est pour cette raison que nous avons, l'an dernier,

mis sur pied un programme destiné à aider la Pologne et la Hongrie dans leurs efforts de réforme économique.

Ce programme comportait une aide alimentaire d'urgence de 12 millions de dollars, une assurance-crédit à l'exportation de 20 millions de dollars pour la Pologne, et une somme de 10 millions de dollars pour le développement économique. Des projets spécifiques ont été entrepris :

- soutien au Centre international de gestion de Budapest, qui dispense une formation novatrice et dont le nouveau doyen est canadien;
- programme de formation à l'intention des agriculteurs polonais dans le domaine de la gestion des cheptels et des exploitations agricoles;
- affectation en Hongrie et en Pologne de 41 bénévoles spécialistes des questions commerciales et industrielles;
- subvention à la School of Business Administration de l'Université York en vue de la formation de 40 cadres de niveau intermédiaire pour la Pologne et la Hongrie. Ces personnes effectueront un stage auprès de sociétés canadiennes;
- aide à l'établissement d'un centre de formation linguistique en anglais et en français, qui mettra également l'accent sur l'enseignement des principes de gouvernement démocratique et de respect des droits de l'homme.

En outre, des ministres canadiens responsables de porte feuilles importants se sont rendus en Europe de l'Est, des députés canadiens ont observé les élections qui ont eu lieu en Roumanie, Élections Canada a donné des conseils à la Tchécoslovaquie, des experts canadiens ont apporté leur aide à la Pologne en matière de privatisation, et mon ministère a organisé dans tout le Canada des séminaires sur l'investissement en Pologne.

Mais l'heure est venue d'étendre l'aide internationale à d'autres démocraties issues de la révolution de 1989. C'est d'ailleurs précisément dans ce but que se réuniront, dans les semaines à venir, les représentants des 24 pays qui ont coordonné le programme d'aide à la Hongrie et à la Pologne. Le Canada appuiera naturellement cette initiative et annoncera bientôt son propre programme d'aide élargi. Qui plus est, il participera comme membre à part entière à la Banque européenne de reconstruction et de développement. Cette banque, qui sera créée sous peu, fournira le capital indispensable au financement d'initiatives privées et contribuera à la mise en place d'une

infrastructure dans tous les pays d'Europe de l'Est. Elle familiarisera également ces pays avec le domaine des affaires, ses notions de base et sa terminologie.

Nous avons par ailleurs mis sur pied un groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, dont le mandat sera de définir les éléments de notre programme d'aide élargi et de le gérer ainsi que de coordonner les activités des secteurs privé et public destinées à venir en aide aux pays de cette partie du monde. Le Groupe de travail a déjà communiqué avec des associations et des particuliers au Canada afin de les encourager à participer financièrement et même concrètement à ces activités et afin de leur demander conseil sur les initiatives que nous pourrions entreprendre.

Le Groupe de travail se penchera notamment sur un programme de coopération en trois volets. Le premier, destiné aux entreprises canadiennes, pourrait prévoir la promotion du commerce, la formation en gestion, l'aide aux conseils commerciaux et la tenue d'études de faisabilité. Le deuxième, axé sur le développement économique, pourrait consister en une aide technique et une formation en gestion dans de nombreux domaines, par exemple, agriculture, droit, imposition, privatisation, environnement, finances et télécommunications. Enfin, le troisième porterait sur la coopération politique et viserait à asseoir la démocratie dans les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est qui vivent de grands bouleversements. Il s'agirait surtout de donner des conseils sur la tenue d'élections, la réforme du droit, la liberté de presse, la mise sur pied d'une fonction publique compétente, les droits de la personne et le processus politique démocratique, et ce, en encourageant les contacts humains entre particuliers.

Aider les pays d'Europe de l'Est n'est pas leur faire la charité. C'est plutôt faire preuve de bon sens et voir à nos propres intérêts. Il ne s'agit pas non plus de déverser des quantités d'argent entre les mains de ces nouveaux gouvernements. Il est plus important et plus efficace de fournir des experts, de former des gestionnaires et des décideurs, d'enseigner la pratique de la démocratie et d'encourager l'investissement privé dans diverses entreprises.

Pour venir en aide à ces pays, le Canada dispose d'un atout unique : sa société multiculturelle. Un Canadien sur dix est à l'origine ou descendant d'immigrants venus d'Union soviétique ou des pays d'Europe de l'Est. Ces Canadiens non seulement enrichissent notre culture et accroissent notre prospérité, mais encore favorisent l'épanouissement de notre commerce, car ils connaissent les coutumes, la langue, les systèmes et les décideurs de ces pays.

Déjà Sonia et Thomas Bata, les frères Reichmann et Andrew Sarlos ont ouvert la voie vers l'Est. Mais ce ne sont là que quelques exemples. Des centaines de Canadiens s'attachent à trouver de nouveaux débouchés en Europe, et des milliers d'autres ont un potentiel sans prix à offrir. Je les encourage à l'exploiter et à nous dire ce que nous pouvons faire -- ou mieux faire -- pour venir en aide aux populations des pays d'Europe de l'Est. L'occasion est unique.

J'aimerais conclure sur trois observations.

D'abord, les politiques que je viens d'exposer visent une Europe en transition. Elles doivent donc évoluer avec celleci. Nos politiques, pas plus que l'Europe, ne demeureront statiques.

Ensuite, l'atout extraordinaire que représente notre communauté multiculturelle entraîne certaines responsabilités. Ainsi, à mesure que l'Europe brise les chaînes du passé, les anciennes animosités refont surface, animosités que la répression avait figées, mais que rend plus dangereuses l'absence de traditions de compromis. Ces animosités peuvent menacer la stabilité sociale même, essentielle au maintien de la démocratie. Les Canadiens -- tous les Canadiens -- doivent éviter d'attiser l'intolérance. Nous avons aussi la possibilité d'encourager les compromis et les ententes -- la seule voie possible pour les sociétés qui veulent tourner la page et fonder leur avenir sur la démocratie.

Enfin, et c'est là ma troisième observation, ce qui se passe en Europe illustre on ne peut mieux les impératifs de l'interdépendance -- entre les pays et les régions, et entre les problèmes -- qu'ils soient d'ordre politique, militaire ou économique. L'interdépendance est synonyme de possibilités. Elle veut dire aussi défis, et il est impossible aujourd'hui d'y échapper.

Notre comportement dans notre propre pays a des répercussions sur nos intérêts à l'étranger. Et ce que nous faisons à l'étranger détermine notre degré de prospérité et de sécurité sur notre territoire.

Ce n'est pas par caprice, mais par nécessité que nous nous engageons à l'égard de l'Europe. Nous le faisons pour notre propre bien, pour assurer notre sécurité et notre prospérité.